

## EXEMPLES DE QUESTIONS



- Où doit vivre l'enfant ?
- Comment aider Donovan à grandir plus sereinement ?
- Comment accompagner Sandrine en vue de sa majorité ?
- Comment aider la jeune à trouver sa place dans la famille en la préservant des conflits pour l'aider à préparer son avenir ?

La Sauvegarde



## QU'EN ONT-ILS PENSÉ ?

“Aller à la conférence, être positif, il faut penser à l'enfant plus qu'à soi-même”

“J'appréhendais avant la réunion et au fil du temps j'étais plus à l'aise”

“C'était bien, c'était positif, même si au début on ne savait pas où on allait”

“On s'est tous écoutés, je ne m'y attendais pas”

“Il y avait une forme de solidarité”



<https://www.adsea29.org>

Contact : CLAIRE LE ROUX - Tél. : 02 98 01 17 18

## LA CONFÉRENCE FAMILIALE

Une rencontre pour penser et agir ensemble autour de l'enfant et de sa famille



# QU'EST-CE QU'UNE CONFÉRENCE FAMILIALE ?

- C'est une rencontre entre les personnes d'une même famille afin de prendre une décision pour le bien-être de l'enfant.
- Des partenaires impliqués auprès d'eux sont associés.
- Au final, la famille prend toutes les décisions.
- La Conférence Familiale s'adresse à tout le monde et s'adapte à tous les sujets.

## QUELLES SONT LES PRINCIPALES ÉTAPES ?

### LA DEMANDE

La famille ou un travailleur social fait une demande auprès d'un coordinateur.

### LA PRÉPARATION

Le coordinateur rencontre la famille élargie pour discuter de l'intérêt de cette réunion et de qui va y participer.

"La préparation se fait en quelques rencontres"



### LA RÉUNION

#### 1 - Le partage d'informations

Les participants doivent disposer d'un maximum d'informations afin de pouvoir prendre les meilleures décisions. Chacun a son mot à dire et l'enfant a une place à part entière.

Le coordinateur est garant de la confidentialité, de la liberté de paroles et du respect de chaque opinion.

#### 2 - Le temps privé

Il permet la discussion entre les participants et l'élaboration d'un plan d'action.

#### 3 - La validation

La validation du plan est conforme à l'intérêt de l'enfant. Il est validé par le demandeur.

### L'ÉVALUATION

Un contact est prévu avec la famille 2 ou 3 mois plus tard pour évaluer la mise en place des actions.